

Communiqué de presse

Mobilisation pour la Journée internationale
des droits des femmes

Casablanca, le 5 mars 2021

ALCS
association
de lutte
contre
le sida

Membre de la Coalition
Internationale Sida



Alors que se profile une ambitieuse réforme du système de protection sociale, l'Association de Lutte Contre le Sida rappelle, à l'occasion de ce 8 mars 2021, la nécessité d'inclure les besoins spécifiques des femmes, particulièrement les plus vulnérables d'entre elles, en matière d'accès aux droits à la santé.

La Journée de mobilisation pour les droits des femmes de 2021 s'inscrit dans un contexte particulier d'accès aux droits à la santé au Maroc. En effet, le 11 février dernier, le Conseil des Ministres, présidé par S.M. le Roi Mohammed VI a approuvé la loi-cadre du projet de réforme du système de protection sociale durant les cinq prochaines années.

Le premier objectif de ce projet consiste à **élargir la base des bénéficiaires de l'Assurance Maladie Obligatoire aux travailleurs et travailleuses indépendant·e·s et aux bénéficiaires du Ramed**, soit environ 22 millions de bénéficiaires supplémentaires à l'horizon 2022.

L'Association de Lutte Contre le Sida se félicite du lancement de ce projet de réforme qui survient alors qu'on observe depuis plusieurs années une féminisation de l'épidémie du VIH. Alors que la part des femmes ne représentait que 18 % des cas entre 1986 et 1990, celle-ci a atteint 42 % entre 2001 et 2005 (Rapport Plan National de Lutte contre le Sida - PNLS, 2007). **Aujourd'hui, la part des femmes représente 38% des nouvelles infections au VIH (Estimation PNLS, 2019) et 70% d'entre elles ont été infectées par leurs conjoints (Étude sur les modes de transmission réalisée par le PNLS en 2013).**

Cette féminisation particulièrement inquiétante s'explique principalement par des facteurs socio-économiques, les inégalités juridiques et culturelles et les inégalités en matière d'éducation. Autant d'éléments qui favorisent la **stigmatisation des femmes vivant avec le VIH ou particulièrement vulnérables à ce virus et entravent leur accès au diagnostic et au traitement.**

De plus, les violences basées sur le genre viennent assombrir ce tableau déjà alarmant en accentuant la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles. Les études et les rapports produits par la société civile en 2020 ont démontré que cette épidémie silencieuse de violences s'est exacerbée durant la crise sanitaire liée à la Covid-19 et fragilise encore plus les femmes et les jeunes filles, notamment celles appartenant aux populations les plus vulnérables.

Rue Salim Cherkaoui,
Quartier des Hôpitaux,
20360, Casablanca - Maroc
Tél: (212) 5 22 22 31 13/14
Fax: (212) 5 22 22 28 59
E-mail: alcs@menara.ma

Ces éléments contextuels aggravent les obstacles institutionnels d'accès au droit à la santé. Pour preuve, la revue de l'environnement législatif et réglementaire lié au VIH/Sida au Maroc menée par le CNDH et le ministère de la Santé en 2016 a confirmé l'existence d'écart majeurs entre la législation nationale et le référentiel international traitant du VIH et des droits humains, notamment en ce qui concerne les libertés individuelles. En effet, l'existence de textes législatifs coercitifs dissuade les personnes particulièrement vulnérables au VIH/Sida d'avoir recours aux services de prévention et de soins qui leur sont pourtant destinés.

Ainsi, l'Association de Lutte Contre le Sida rappelle **la nécessité de mettre en œuvre les recommandations de la revue du CNDH et du ministère de la Santé** portant sur la mise en conformité de la législation marocaine aux référentiels internationaux traitant du VIH et des droits humains telles que :

- le renforcement des lois pénalisant la violence à l'égard des femmes sous toutes ses formes ainsi que les discriminations à l'encontre des personnes vivant avec le VIH et celles qui sont les plus exposées au risque d'infection par ce virus.
- l'application de toutes les dispositions constitutionnelles interdisant la discrimination sous toutes ses formes.

L'Association de Lutte Contre le Sida, qui depuis plus de 30 ans, se mobilise pour la levée des obstacles à l'accès aux diagnostics et aux traitements, rappelle à l'aube de ce vaste chantier de réforme du système de protection sociale, véritable révolution sociale, la nécessité de prendre en compte les besoins et les situations de toutes les femmes, spécialement les plus vulnérables.

Au nom du Bureau National de l'ALCS

Contacts Presse

Naoual Laaziz
presse@alcs.ma

Moulay Ahmed Douraidi
+212655511362